

Compte rendu de la 3^e réunion du conseil d'établissement Mercredi 25 janvier 2022

**19 h
TEAMS**

Sont présents :

Monsieur Julien Royer	Représentant des parents
Madame Sophie Beaudry	Représentante des parents
Madame Joëlle Perreault-Chabot	Représentante des parents
Madame Andréanne Pouliot	Représentante des parents
Madame Marlène Barras	Enseignante
Monsieur Anthony Larouche	Enseignant
Madame Nancy Pelletier	Responsable du service de garde
Madame Sonia Simard	Personnel de soutien
Madame Justine Tremblay	Personnel professionnel
Madame Annick Caron	Directrice

Est absente :

Madame Caroline Gagnon	Représentante des parents
------------------------	---------------------------

1. Ouverture de l'assemblée

Mme Perreault souhaite la bienvenue et avise qu'elle présidera la séance en l'absence de Mme Gagnon

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

En collaboration avec la présidente, la directrice a élaboré un projet d'ordre du jour et celui-ci a été préalablement communiqué aux membres. Mme Caron propose l'ajout du point 9 : Sortie 6^e année

Mme propose M. Anthony Larouche propose l'adoption de l'ordre du jour : adopté à l'unanimité.

Résolution 028 – CE 21/22 – 15

3. Adoption du compte rendu de la réunion du 6 octobre 2021

Mme Marlène Barras propose l'adoption du compte rendu : adopté à l'unanimité.

Résolution 028 – CE 21/22 - 16

4. Suivi au procès-verbal du 6 octobre 2021

Pas de suivi

5. Droit de parole au public (10 minutes)

Pas de droit de parole au public

Points de décision et de recommandation

6. Grille-matières 2022-2023

Mme Caron présente la grille-matières envoyée lors de la convocation et explique les changements majeurs en 6^e année notamment pour l'anglais. Afin de répondre aux normes du régime pédagogique et d'offrir une stabilité aux élèves concernant l'horaire et les ressources humaines déployées pour le programme d'anglais enrichi, il est proposé aux membres du CÉ 16 périodes en français, 14 périodes en mathématique et 8 périodes en anglais. Suite à cette proposition, les membres exposent l'historique de l'implantation de l'anglais enrichi il y a quelques années et proposent différents scénarios. Il faut noter l'inquiétude des parents que le changement apporté ne soit pas le résultat des deux dernières années vécues, car dans le passé l'expérience fut appréciée. Il faut savoir que la grille-matières est un processus qu'il faut revoir chaque année avec les membres du personnel et qu'elle doit être approuvée par les membres du conseil d'établissement. Il faut voir ce changement comme une éventuelle transition vers l'anglais intensif. Après un long échange d'argumentations et d'informations, la proposition suivante est votée : on conserve 16 périodes en français, on passe de 12 périodes en mathématique plutôt que 14 et on passe à 10 périodes d'anglais plutôt que 8. 8 personnes sont pour la proposition et 1 est contre. Une communication aux parents des élèves de 6^e année sera envoyée afin de les informer du changement. La proposition est adoptée à majorité

Résolution 028 – CE 21/22 – 17

7. Mesures dédiées de 2021-2022

Madame Caron présente les montants alloués pour les mesures dédiées et explique l'utilisation des montants.

Mme Sophie propose l'adoption des mesures dédiées. Adopté à l'unanimité

Résolution 028 – CE 21/22 – 18

8. Critères de sélection du directeur d'établissement

Il est proposé par les membres du conseil d'établissement que si une personne souhaite présenter des critères de s'adresser à la présidente, Mme Caroline et celle-ci s'occupera de les acheminer au secrétariat général du CSS.

Mme Andréanne propose l'adoption de la façon de soumettre nos critères. Adopté à l'unanimité

Résolution 028 – CE 21/22 – 19

9. Sortie scolaire 6^e année

Mme Caron présente une sortie que les 6^e année feront le 7 février prochain au domaine Maizeret. Les coûts de la sortie seront absorbés par le budget de l'école inspirante.

Mme Nancy propose l'adoption de la sortie. Adopté à l'unanimité

Résolution 028 – CE 21/22 – 20

Points d'information

10. Le saviez-vous

Au fil de l'année scolaire, le Ministère vous proposera six bulletins thématiques « Le saviez-vous? ». Ceux-ci compléteront le contenu de la formation obligatoire à l'intention des membres des conseils d'établissement. Ces bulletins s'aligneront sur les moments forts de l'année, répondront aux questions fréquentes, et vous permettront ainsi d'approfondir vos connaissances.

11. Information de la direction et du personnel de l'école

Mme Caron revient sur la situation de la COVID qui a obligé environ 5% de la clientèle à s'isoler. Une deuxième distribution de test rapide aura lieu dans les prochaines semaines. Pour l'instant, les membres du personnel ne sont pas trop touchés.

Mme Caron nous fait un bref compte rendu sur l'enseignement à distance. De façon générale, les parents sont très satisfaits de la façon dont s'est déroulé l'enseignement et de l'organisation de l'équipe-école face à la situation.

Mme Caron nous informe que Mme Valérie Cantin s'est jointe à l'équipe de 6^e année. Mme Cantin assure la tâche de 46% qui étaient assumés par Mme Sophia Lambert à l'automne.

En raison du report de la présente rencontre, Mme Caron propose d'annuler la rencontre du 16 février prochain.

Points fixes

12. Parole à la technicienne du service de garde

Mme Nancy fait les points sur les dernières semaines.

Service de garde d'urgence :

- Il y a eu entre 12 et 15 enfants par jour
- En collaboration avec les TES école, tous les enfants présents ont assisté à l'enseignement en ligne

Journée pédagogique du 28 janvier :

- Les enfants inscrits à la pédagogie ont pu faire un bricolage pour la Saint-Valentin

Liste d'attente :

- Nous sommes dans l'obligation d'instaurer une liste d'attente, car présentement tous les groupes sont complets

COVID

- Présentement, 2 éducatrices sont en isolement. Ce sont les TES école qui assure la prise en charge des groupes.

13. Parole au représentant du Comité de parents

Mme Beaudry nous informe qu'il n'y a pas eu de rencontre depuis la dernière réunion.

14. Adoption de la levée de l'assemblée

Considérant que l'ordre du jour est épuisé, sur proposition de M. Anthony, il est résolu à l'unanimité de lever l'assemblée ordinaire à 21h28.

Résolution 028 – CE 21/22 – 21

Annick Caron
Directrice

Mme Joëlle Perreault-Chabot
Vice- Présidente